

PS-SFIO-32 Mulhouse 1935. XXXIle Congrès national, tenu à Mulhouse les 9, 10, 11 et 12 juin 1935. Compte rendu sténographique. 1935.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

pas compris exactement quelle forme nous devons donner à notre action ; peut-être que nous ne pouvions pas le voir (*Applaudissements*), mais c'est toujours pour cela. Toutes les causes cherchées au dehors, même s'il y a un ennemi, même s'il y a un diviseur, même s'il y a des manœuvres faites pour vous empêcher d'opérer votre recrutement, c'est encore votre faute si elles réussissent ! C'est parce que vous vous y laissez prendre. Les pièges, vous n'avez qu'à ne pas y tomber, ou bien vous n'avez qu'à y entrer, pour abîmer le piège, pour le démolir, parbleu ! Voyez-vous, cela, c'est l'état d'esprit des nationalistes français qui ne veulent jamais aller avec un pays avec lequel ou bien ils ont eu des souvenirs de guerre, ou même seulement des souvenirs d'alliance, et qui se disent : « Ah ! mais si nous y allons encore une fois, nous serons roulés ». On n'est jamais roulé que par soi-même ! (*Applaudissements.*) Pensez-y bien ! C'est toujours votre faute si vous êtes roulés, — la mienne aussi, naturellement ! (*Rires*).

Voilà des choses que je voulais dire, camarades, au nom de la Fédération du Nord. Je demande à tous ceux même qui ont voté contre le Rapport moral de lever la main quand on en mettra aux voix l'approbation avec l'idée qu'ils conservent absolument leur droit de critique, j'entends d'autocritique, non pas de critiques dirigées contre des personnes, mais de critiques dirigées contre soi-même et contre l'usage que l'on fait de sa force d'action. (*Applaudissements*).

MARCEAU-PIVERT (Seine). — Camarades, je suis tenté de remercier notre camarade Bracke d'avoir marqué que c'est à la majorité de la C. A. P. qu'en réalité nos observations doivent s'adresser. Mais je demanderai à cette majorité de me concéder que je n'ai pas attendu l'heure du Congrès pour faire ces observations. C'est donc un grand nombre d'interventions de minorité que je voudrais résumer ici.

Notre vote contre le Rapport moral, au nom d'une forte majorité de la Fédération de la Seine, signifie d'abord que nous protestons contre les conditions dans lesquelles le Parti est consulté sur les grands problèmes

qui se posent aujourd'hui. Il signifie aussi que nous ne sommes pas satisfaits de la manière dont on a pratiqué la démocratie intérieure dans le Parti. Il signifie surtout que nous avons le sentiment qu'on n'a pas vraiment traduit en actes la volonté du Parti exprimée au Congrès de Toulouse.

Je vais donner quelques exemples.

Vous vous rappelez que la motion de Toulouse commence par une déclaration qui nous avait paru très séduisante et très significative :

« Le Parti doit se considérer comme en état de mobilisation permanente. »

Eh bien, nous n'avons pas eu le sentiment d'être effectivement en état de « mobilisation permanente ». Bien au contraire ! La mobilisation permanente du Parti, cela signifie qu'au moins on commence par connaître les forces dont il dispose. Et parmi elles, un certain nombre d'éléments techniques, points d'appui extrêmement précieux, dans les grandes Administrations, au sein des forces de coercition de l'Etat bourgeois, dans les cadres dirigeants de certaines grandes usines, existent soit à l'état d'adhérents au Parti, soit à l'état de sympathisants. Où est l'effort qui a été fait pour essayer de déterminer ces forces latentes, puis pour établir leur coordination indispensable ? Nous ne l'avons pas observé. Au contraire, non seulement nous avons rencontré des résistances, lorsque nous avons voulu commencer ce recensement des forces socialistes à l'intérieur de la société capitaliste en décomposition, mais nous avons presque constamment découvert une véritable répugnance à aborder ce genre d'activité.

Je passe ainsi à l'inactivité totale de la Commission spéciale désignée à Toulouse. Je ne voudrais pas demander combien de séances elle a tenues, à combien de séances le Bureau du Parti a assisté, apporté des propositions, des initiatives. Je suis obligé, par la nature même des discussions qui peuvent avoir lieu à l'intérieur de la Commission spéciale, de ne pas donner de précisions. Mais je veux dire, comme membre de cette Commission — et je pense qu'aucun autre membre de la Commission

ne viendra contester cette affirmation — que nous n'avons pas rempli le mandat que le Congrès de Toulouse nous avait confié. Aujourd'hui, un an après, alors que le fascisme a fait d'énormes progrès d'organisation qui lui permettent par exemple, de mobiliser ses formations dans les grandes cités ouvrières, aussi bien à Lille qu'à Limoges, nous inscrivons, nous, en ce qui concerne nos liaisons, en ce qui concerne la coordination de tous nos groupes d'auto-défense — ce sont les phrases mêmes de la motion de Toulouse — nous inscrivons au bilan d'activité : zéro !

Voilà, camarades, pourquoi nous votons contre le Rapport moral, c'est là une raison sérieuse.

Il y en a d'autres. Sur ce travail spécial, nous avons peut-être des divergences. Il serait bon alors qu'on essaye de les liquider. Et par exemple, nous avons le droit de savoir ce qu'on entend par « neutralisation des forces de coercition de la bourgeoisie ». Il y a là des tâches précises sur lesquelles on ne peut pas trop insister à la tribune d'un congrès. Mais alors, lorsque nous demandons au Bureau du Parti d'agir dans ce sens, lorsque nous attendons qu'il prenne des initiatives à ce sujet, est-ce que ce genre de travail n'est pas écarté par nos camarades parce qu'il implique une action clandestine ? Ainsi, il ne faut pas d'action clandestine, c'est au plein jour, au grand soleil que le socialisme veut monter ? Oui ? Alors, qu'on le dise ! Mais alors qu'on ne dise pas, en même temps, qu'on veut essayer de neutraliser les forces de coercition de la bourgeoisie, et qu'on fera ce travail, car il exige l'illégalité, la clandestinité, si l'on veut savoir exactement l'état d'esprit et connaître les points d'appui que l'on peut avoir ou développer à l'intérieur de l'armée et de la police.

Voilà des questions, camarades, sur lesquelles nous sommes en désaccord.

Mais ce que nous regrettons, et ce que nous redoutons, c'est que ce désaccord ne soit pas liquidé par la discussion générale, et que le Parti continue encore à rester dans cette interprétation qui nous paraît, à nous, catastrophique.

D'autres sujets, comme la défense des locaux, qui sont

exactement dans le cadre de la motion de Toulouse, nous ont mis en présence de résistances extrêmement légitimes, peut-être même du point de vue des camarades qui ont cette opinion, mais que nous ne croyons pas conformes à la volonté du Parti ; quand, par exemple, on nous dit : « C'est inutile de protéger des militants responsables, car au lieu d'une victime, si l'un d'eux doit être abattu, alors il y en aura plusieurs, avec ceux qui l'accompagneront ». Ou bien : « Il est inutile de protéger les locaux et de mettre une garde car alors l'autre jour, lors du raid des Croix de Feu, 12, rue Feydeau, s'il y avait eu un malheureux garde de nuit, il aurait été assassiné ». Camarades, cela, c'est une thèse. Nous avons le droit de demander si c'est celle du Parti. Et c'est tout ce que nous demandons, et en tant que Fédération de la Seine, nous faisons observer que non seulement nous sommes prêts à assurer, pour le Parti, cette protection des militants responsables qui vivent à Paris, cette protection des locaux, qui nous paraît indispensable, mais nous faisons observer qu'actuellement, nous le faisons, dans les circonstances critiques, sans rien demander au Parti. C'est la Fédération de la Seine qui permet, et dans des conditions financières extrêmement médiocres, à des camarades ayant passé la nuit, de rentrer en taxi le matin, et de retourner à leur travail, ou qui leur donne un petit ravitaillement ; mais le Parti n'a pas étudié le problème, n'a pas voulu le régler à la Commission spéciale. A ce propos, camarades, je vous demande de faire une expérience, de visiter, par exemple...

Une Voix. — Il a refusé !

MARCEAU PIVERT. — Oui, je vous demande de visiter le local de l'*Humanité*, ou du Parti communiste, puis de visiter le local de la rue Victor-Massé. Vous verrez la différence, camarades ! (*Applaudissements.*) Vous verrez qu'on n'entre pas au Parti communiste ou à l'*Humanité*, comme dans un moulin ! Or, nous avons voulu aménager les locaux de la rue Victor-Massé ; nous avons voulu prendre un certain nombre de dispositions pratiques. Eh bien ! les camarades qui ont été chargés par le Service d'auto-

défense de la région parisienne, d'étudier la topographie de la maison du Parti, de faire des propositions, ont été priés de s'abstenir et de passer à un autre genre d'exercices ; cela ne les regardait pas !

Voilà où nous en sommes, camarades ! Voilà exactement dans quelle atmosphère nous vivons. C'est pourquoi la Fédération de la Seine sollicite avec impatience du Parti qu'il se prononce sur ces sujets.

Naturellement, ceux-ci en entraînent d'autres ; ainsi lorsque nous demandons qu'il y ait des gardes, la nuit, dans nos locaux, naturellement cela veut dire que nous ne tenons pas à laisser ces camarades seulement avec une matraque. Mais alors, nous entamons un grand sujet de controverse : Est-ce qu'on va interdire à des militants qui défendent un local, de recevoir comme il convient les Croix de Feu qui viendraient l'assaillir ? Est-ce qu'on va leur interdire de faire ce que, par exemple, à Lyon, des ouvriers du bâtiment ont fait pour repousser les fascistes qui attaquaient le local de La Flèche ? Il faudra répondre, et le plus vite possible. Nous n'aurons pas éternellement la chance d'obtenir, par des actions de masse seules, la neutralisation des formations paramilitaires du fascisme. Si nous l'avons fait reculer, si nous avons suspendu pendant un certain temps, sa volonté d'agression, il faut se rendre compte, à moins de vouloir fermer les yeux sur la réalité, qu'il voudra passer un jour ou l'autre à tous les genres d'opérations qui ont illustré son avènement dans d'autres pays.

Alors, que fera le Parti ? Est-ce que vous pensez que la Fédération de la Seine pourra rester l'arme au pied, dans l'expectative ? Déjà, je dois le dire à cette tribune, il a été extrêmement difficile de l'empêcher de mettre en contradiction cette ligne politique actuelle du Parti (ou plutôt cette absence de politique du Parti) avec la volonté d'action de nos camarades de l'autodéfense de la région parisienne. (*Applaudissements.*) Déjà, je dois le dire, le jour où les Croix de Feu ont démoli notre siège, le soir même notre réplique était prête, camarades ! (*Applaudissements.*) Mais nous n'avons pas pu, parce que nous engageons tout le Parti, et c'est à cause de notre fidélité, de notre esprit

de discipline, que nous sollicitons du Parti lui-même le choix d'une doctrine, d'une stratégie de lutte contre le fascisme. Nous ne voulons pas mettre le Parti devant des faits accomplis, qui pourraient avoir des conséquences catastrophiques. Mais l'ensemble du Parti doit prendre des décisions viriles. Alors il rencontrera, bien plus qu'il l'imagine, à la fois le concours de ses militants dévoués et tout autour du Parti, l'enthousiasme d'une grande partie de la classe ouvrière qui n'attend qu'une chose : c'est l'action directe contre les bandes fascistes ! (*Applaudissements.*)

Nos scrupules étant exprimés, nous sentons qu'ils ne se manifestent pas seulement sur ce point spécial que, très arbitrairement, les camarades qui ne pensent pas comme nous séparent de l'ensemble de notre conception politique. Nous l'avons déjà dit à bien des Congrès, car ce n'est pas d'aujourd'hui que la question se pose ; je rappelle qu'à Avignon, déjà, j'ai dénoncé le danger du mouvement Croix de Feu, alors qu'on ne s'occupait que de questions de discipline parlementaire. Je rappelle qu'au Conseil National de novembre 1933, j'ai renouvelé la question du rassemblement antifasciste. C'est donc le travail de masse, aussi bien que le travail spécifique de défense physique contre le fascisme, qui nous intéresse. Tout cela est lié et c'est pourquoi nous voulons, en modernisant notre propagande, créer l'atmosphère politique, sans laquelle il n'y a pas de possibilité de conquête du pouvoir.

Or, sur tout cela, nous avons découvert des désaccords avec le Bureau du Parti et la majorité de la C. A. P., et nous sommes obligés de les évoquer devant le Congrès.

Un mot encore à propos de la modernisation de la propagande : Nous avons fait, à la C. A. P., des propositions. Elles ne sont pas sorties. J'ai sous les yeux, un rapport sur l'organisation de la propagande par le cinéma daté du 26 juillet 1934. En accord avec la C. A. P., j'ai rédigé moi-même une circulaire aux fédérations. Or, j'ai été stupéfait d'apprendre, par des camarades secrétaires fédéraux que cette circulaire n'avait pas même été envoyée.

Camarades, voilà des faits que nous ne pouvons pas

taire. Il y a un travail énorme que nos adversaires font, qu'autour de nous des éléments actifs de la classe ouvrière réalisent, il n'y a pas de raison que notre Parti soit en retard, qu'il se laisse aller à une sorte d'abandon, à une politique de la tête sous l'aile, ou du chien crevé ! Il faut, au contraire, qu'il soit à la tête du mouvement de rassemblement. Il est plus qualifié qu'aucun autre, parce que cela fait plus longtemps qu'il revendique cette politique. Il est plus qualifié que d'autres, également, pour l'unité organique de la classe ouvrière. Nous voulons, sur tous ces terrains, des initiatives telles, qu'on ait l'impression d'un parti qui vit, qui se développe, qui va de l'avant, qui chaque jour propose de nouveaux objectifs à l'ensemble de la classe ouvrière. Si, au contraire, le Parti ne réagit pas, si nous continuons ainsi, ni sur les problèmes spécifiques de la lutte contre le fascisme, ni dans les rassemblements de masse, nous ne serons à l'avant-garde ; nous ne pouvons pas, d'ailleurs, résister au mouvement sans perdre le prestige de toute notre action antérieure, et autour de nous ce sont les formations politiques qui auront su comprendre mieux que nous la situation actuelle, ses exigences à la fois tactiques et doctrinales, qui feront à leur profit le rassemblement et qui mèneront la classe ouvrière au pouvoir.

Nous persistons à penser, camarades, que notre Parti socialiste peut remplir ce rôle, et c'est à lui-même que nous nous adressons. (*Applaudissements.*)

COSTEDOAT (Ariège). — Camarades, la Fédération de l'Ariège m'a donné mandat de voter le Rapport moral. Mais je serai très court.

D'abord, la C. A. P. a fait ce qu'elle a pu, au profit d'un parti qui, lui-même, ne savait pas très bien ce qu'il voulait faire au point de vue antifasciste. Et si j'avais à voter des félicitations, même au Comité exécutif de la Fédération de la Seine, je lui dirais que je ne les voterais pas, parce que même cette fédération n'a pas fait tout ce qu'elle aurait pu faire. Elle n'a pas fait tout ce qu'elle aurait pu faire, et elle a eu de la veine que les fascistes n'aient pas attaqué, sans cela aujourd'hui même, ici, nous